

SÉANCE DU

30 SEPTEMBRE 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 38

OBJET

**Acquisition de vélos
électriques – Demande
de subvention au
Conseil Général des
Yvelines**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.,
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 1^{er} octobre 2010
par voie d'affichages
notifié le _____
transmis en Sous-Préfecture
le 15 octobre 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 15 octobre 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Amaury de BARBEYRAC

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

=====

L'an deux mille dix, le 30 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT*, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAAD, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

*Monsieur HAÏAT (sauf pour le dossier 10 E 00, le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2010, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 10 E 01a- 01b-02-03)

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Monsieur BAZIN D'ORO à Monsieur PIVERT
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC
Madame RHONÉ à Monsieur LÉVÊQUE

Etait absente et excusée :

Madame BOUTIN

Secrétaire de Séance :

Madame NICOT

OBJET : ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES – DEMANDE DE SUBVENTION AU
CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES

RAPPORTEUR : Monsieur ROUSSEAU

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye s'est engagée à développer les modes de circulations douces et à renforcer la pratique du vélo.

De nombreux aménagements cyclables ont été réalisés. Un réseau vélo de 10 kilomètres 500 a été créé et est en cours de requalification et de développement.

La Ville met vingt bicyclettes à la disposition du personnel communal pour permettre aux agents municipaux de se rendre aisément sur les différents sites municipaux sans utiliser de véhicules à moteurs, sur de courtes distances.

La Ville souhaite expérimenter l'usage du vélo électrique pour faciliter l'accès à certains sites, limiter la consommation en carburant et soulager l'effort physique des utilisateurs selon les circuits empruntés.

L'acquisition de quatre vélos, estimée à 952 € T.T.C. l'unité, peut être subventionnée par le Conseil Général des Yvelines à hauteur de 250 € par vélo électrique.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au Conseil Général des Yvelines pour l'acquisition de ces vélos électriques.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à :

- solliciter une subvention au Conseil Général des Yvelines,
- signer tous les documents se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines